RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Châlons-en-Champagne, lundi 13 avril 2026,

Communiqué de presse

Barrage de Châlons-en-Champagne : Une baisse contrôlée du niveau de la Marne pour permettre une intervention technique

Afin de sécuriser le fonctionnement du barrage de Châlons-en-Champagne, actuellement affecté par des difficultés techniques, et de garantir la continuité des usages de la voie d'eau, Voies navigables de France engage une intervention exceptionnelle. Cette opération entraînera une baisse temporaire et maîtrisée du niveau de la Marne à partir du lundi 13 avril.

Une intervention rapide face à un dysfonctionnement identifié

Le barrage de Châlons-en-Champagne est actuellement affecté par un dysfonctionnement : **11 hausses sur les 31 que compte l'ouvrage ne peuvent plus être relevées**, en raison d'un dépôt de sable dans les mécanismes de vérins, lié aux récentes crues.

Cette situation ne permet plus de garantir le niveau d'eau nécessaire à l'alimentation des canaux de la ville de Châlons-en-Champagne et du canal latéral à la Marne. **Face à cet enjeu, les équipes de VNF se mobilisent pour intervenir, afin de rétablir rapidement le fonctionnement normal de l'ouvrage et sécuriser la saison touristique et les activités nautiques à Châlons en mai.**

Une baisse temporaire et maitrisée du niveau de la Marne et des canaux

Dans ce cadre, VNF procédera à un abaissement exceptionnel du niveau de la Marne à partir du lundi 13 avril, afin de permettre l'intervention des équipes techniques. D'environ 2 mètres, cet abaissement est volontaire et strictement encadré. Il sera réalisé de manière progressive afin de limiter les impacts sur le milieu et les usages.

L'opération concernera la portion de la Marne en amont du barrage de Châlons-en-Champagne, avec des répercussions visibles sur ce linéaire, sur le bief de Juvigny, sur le canal latéral à la Marne, ainsi que sur l'alimentation des canaux de la ville.

Une fois le niveau d'eau abaissé, les équipes de maintenance de VNF interviendront pour procéder au désensablement des mécanismes à l'origine du blocage. **À l'issue de l'intervention, la remise en eau sera engagée, de manière progressive, à partir du 16 avril jusqu'au retour à un niveau normal attendu pour le week-end.** Enfin, des actions de maintenance plus approfondies seront réalisées du 1er au 26 juin.

Vigilance recommandée aux riverains

La baisse du niveau de la Marne entraînera temporairement **un risque accru de chute de hauteur**. VNF invite les riverains et promeneurs à faire preuve de vigilance à proximité des berges et ne pas s'approcher du bord de l'eau lorsque le niveau est abaissé.

À propos de Voies navigables de France

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'Aménagement du territoire, Voies navigables de France (VNF) fait du fluvial un levier de développement des territoires. VNF est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières. À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires. Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous. En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.

VNF.fr

CONTACTS PRESSE

Voies navigables de France
Direction territoriale du bassin de la
Seine et Loire aval

David Gersen
07 60 04 05 20
david.gersen@vnf.fr